Stage d'été dans les services municipaux de la Ville de Kanazawa Dapon)

Du 1er au 26 août 2022

Situation géographique :





Descriptif du séjour *

* Sous réserve de modifications de la part de l'organisateur * Sous réserve de conditions sanitaires favorables

Stage d'un mois dans les différents services municipaux. Les stagiaires participeront également à des activités culturelles organisées par la Ville de Kanazawa. Il conviendra de bien maîtriser le japonais car l'étudiant ne pourra utiliser l'anglais à Kanazawa.

Transport: à votre charge.

Contact :

Mme Erina RUBAN - eruban@mairie-nancy.fr - 03.83.85.33.05

Hébergement:

Pris en charge par la Mairie de Kanazawa.

Restauration:

Tous les repas sont pris en charge par la Ville de Kanazawa.

Gratuité:

- musées
- transports en commun

Bourse : 150 € environ (20 000 yens)

<u>Assurance</u>: les étudiants nancéiens devront souscrire à l'assurance voyage étranger avec couverture en cas de *dommages corporels*, matériels et immatériels.

Dossier de candidature

Public concerné:

Etudiants, âgés de 18 à 25 ans, domiciliés sur Nancy ou son agglomération, et inscrits dans l'une des universités **nancéiennes**.

Nombre de places offertes : 2

Documents à fournir, pour faire acte de candidature :

- lettre de motivation en français et en japonais
- curriculum vitae en français et en japonais (adresse, date et lieu de naissance)
- une photo d'identité
- attestation justifiant d'une maîtrise correcte de la langue : attestation d'un professeur ou relevé de notes récent ou test de langue
- une photocopie de la carte d'étudiant
- ▶ A l'issue du stage, un rapport obligatoire de 2 pages minimum est à fournir avant le 30 septembre 2022

Date limite de dépôt des candidatures : 15 mars 2022

Dossier à adresser à :

Mairie de Nancy - Direction des Relations Internationales - 1, place Stanislas - CO $n^{\circ}1$ - 54035 NANCY Cedex

ou à déposer (ou adresser par mail) au service des Relations Internationales (situé 5, rue des Cordeliers – Bâtiment Ancienne gendarmerie – $2^{\text{ème}}$ étage) - Renseignements : fjeandemange@mairie-nancy.fr